

Vers une réduction de 40 % du volume d'eau prélevé dans l'Aygues dès 2021

Les associations syndicales d'irrigation de Saint-Roman-de-Malegarde, Buisson et Villedieu vont tenir chacune leur assemblée générale fin février et début mars dans un contexte d'enjeu d'avenir éco-responsable.

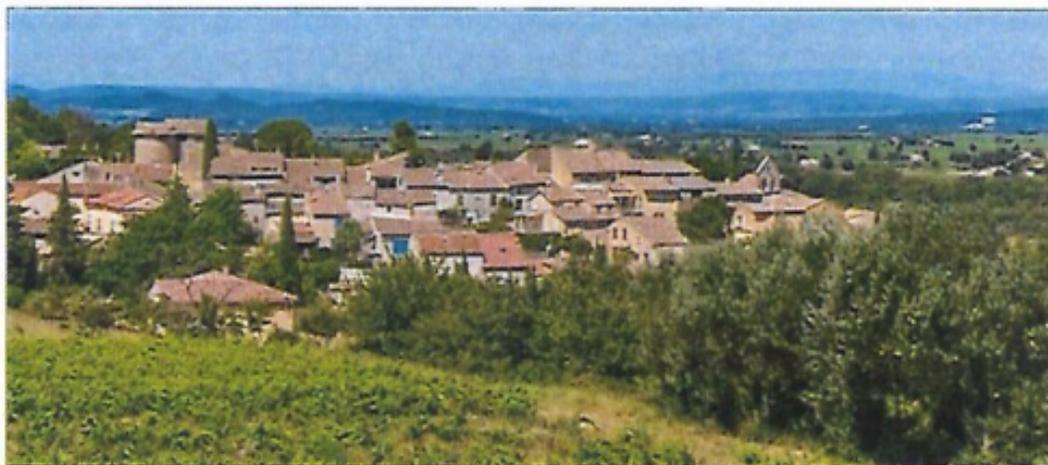
En effet, les trois associations ont été informées depuis 2016 qu'à la suite de l'étude sur les volumes d'eau prélevables dans l'Aygues, elles devaient adapter leurs réseaux d'irrigation de manière à réduire les volumes prélevés d'au moins 40 % à l'échéance de l'année 2021. Ce plan de gestion de la ressource en eau a été validé par le préfet en 2019. Parallèlement, la chambre d'agriculture de Vaucluse a proposé un scénario "ressources locales" qui consiste à encourager la modernisation

des réseaux d'irrigation de la rivière.

Une étude pour moderniser les réseaux

Forts de ces éléments, les trois associations, dont les périmètres se succèdent en rive gauche du cours d'eau, ont décidé de mener une étude de faisabilité d'un réseau d'irrigation sous pression qui viendrait moderniser les trois réseaux et ainsi répondre à l'obligation de réduire les prélèvements.

Le pôle eau et environnement de la chambre d'agriculture sera présente aux trois assemblées générales pour proposer aux quelque 232 adhérents agricoles et particuliers concernés, une consultation pour la validation d'une union de la vallée de l'Aygues



Les adhérents du syndicat d'irrigation du village de Saint-Roman-de-Malegarde, mais aussi ceux de Buisson et de Villedieu, devront voter pour une union de la vallée d'Aygues.

et la mutualisation du projet d'irrigation en regroupant puis fusionnant lesdites associations des villages. Le résultat de cette consultation déterminera, dès avril 2020, un dépôt de dossier de finance-

ment à la région pour une étude complémentaire et pour les travaux. Le vote sera crucial pour l'avenir du projet.

Valérie RAFFIN

Les assemblées générales de

Villedieu ce jeudi 27 février à 18 heures à la Maison Garcia, de Buisson mercredi 4 mars à 17 h 30 à la salle des fêtes et de Saint-Roman-de-Malegarde jeudi 5 mars à 17 h 30 à la mairie.